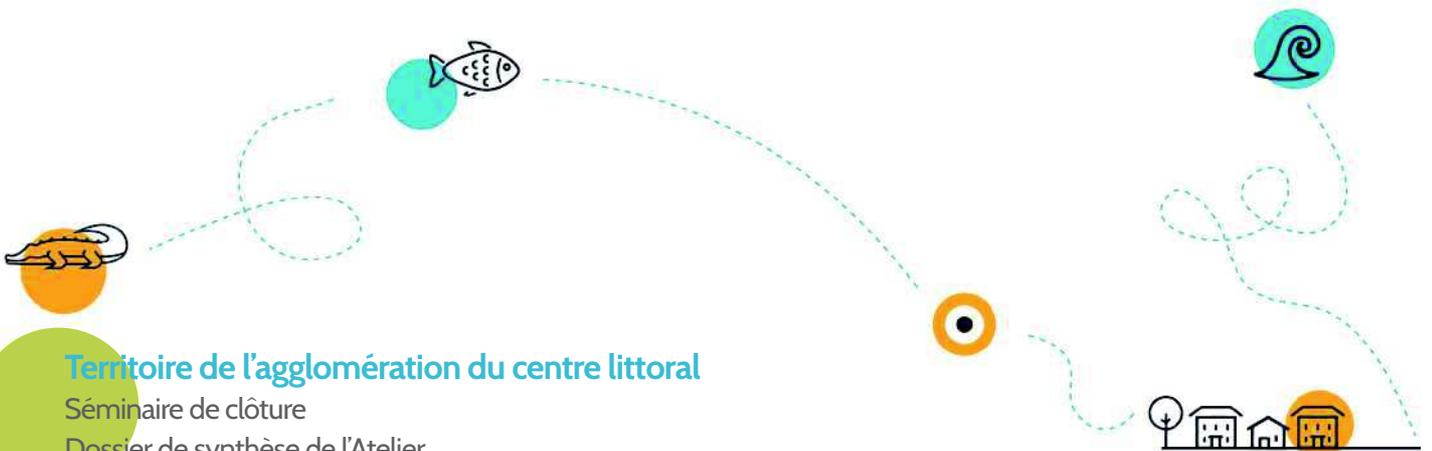


ATELIER DES TERRITOIRES GUYANE

Faire de l'eau
une ressource pour
l'aménagement



Territoire de l'agglomération du centre littoral

Séminaire de clôture

Dossier de synthèse de l'Atelier



Sommaire

Introduction - 3

La démarche et
les résultats des ateliers - 5

La feuille de route:
stratégie et fiches action - 17



Ce document a pour objectif de présenter le travail mené depuis un an et demi dans le cadre de l'Atelier des Territoires. Il expose la méthode propre aux ateliers, qui évince le travail en chambre et se base sur un travail interactif avec l'ensemble des acteurs de la thématique «eau et aménagement». Une synthèse des productions issues de chaque atelier y est retranscrite, permettant de comprendre le cheminement intellectuel ayant mené à la proposition d'une stratégie de «pôle d'excellence de l'eau».

Le séminaire de clôture vise à présenter cette stratégie et les fiches-actions qui en sont issues à l'ensemble des acteurs mobilisés au cours de la démarche (associations, collectivités territoriales, bureaux d'étude, services déconcentrés de l'État...) pour ré-ouvrir le débat sur leur pertinence et les moyens de leur mise en oeuvre.

Avec le soutien de:



La Communauté d'Agglomération
du Centre littoral

Equipe projet:



DEAL Guyane



Office de l'Eau de la Guyane



AUDeG- Agence d'Urbanisme
et de Développement de Guyane

Equipe pluri-disciplinaire



INterland



UrbanWater

Contrepoint: Concertation

ATELIER DES TERRITOIRES GUYANE

Une démarche de projet partagé

Porté au niveau national par les Ministères de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités et de la Transition écologique et solidaire, et piloté localement par les services déconcentrés de l'État, l'Atelier des territoires est un dispositif d'animation du débat politique et de pilotage opérationnel pour faire émerger une stratégie autour d'une problématique à enjeu national. Il vise à engager les acteurs locaux dans un processus de projet, en impulsant une gouvernance élargie, en plaçant les services de l'État dans une posture de conseil auprès des collectivités.

A la suite de l'appel à candidature de 2017-2018, sur la thématique de "faire de l'eau une ressource pour l'aménagement", la CACL a été sélectionnée avec 5 autres territoires¹. Les problématiques locales donnent une résonance particulière à ce sujet, de par le caractère structurant de l'eau et le doublement attendu de la population d'ici 2030.

Au niveau local, l'équipe de Pilotage comprend la DEAL, l'Office de l'Eau de Guyane (OEG) et l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG). Elle s'appuie sur l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire métropolitaine (Interland, Urbanwater, Contrepoint) apportant un regard neuf sur le territoire.

La démarche a permis un travail en mode projet sur le terrain, à travers 3 séances participatives et créatives dites "d'atelier" (diagnostic, projet, programme) et un important travail de concertation de la population, entre les mois d'avril 2018 et avril 2019. Le caractère amplement transversal de la thématique a permis de faire travailler ensemble des acteurs issus de domaines extrêmement diversifiés (écologie, économie, aménageurs, élus...).

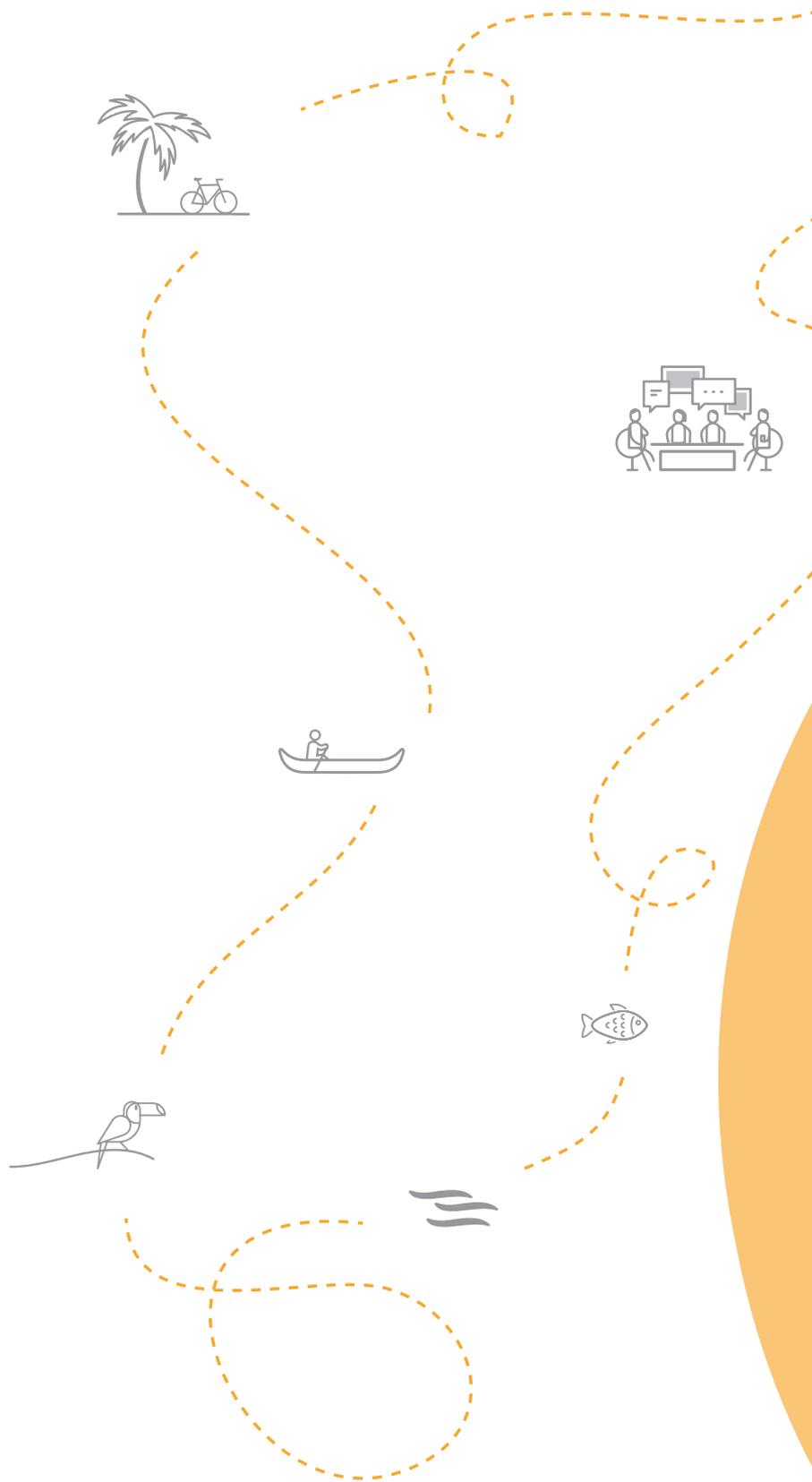
A la suite de l'Atelier 3, une série de rencontres a permis de proposer une stratégie d'intervention basée sur la création d'un «Pôle d'excellence de l'Eau», de laquelle découlent des propositions de fiches actions organisées en deux thématiques:

- développer une approche multi-usages de la trame hydraulique
- vivre en zone inondable

Le séminaire de clôture doit être l'occasion de partager les résultats de l'Atelier avec l'ensemble des acteurs du territoire et d'amorcer une étape cruciale: celle de la mise en oeuvre de la stratégie et des fiches-action.

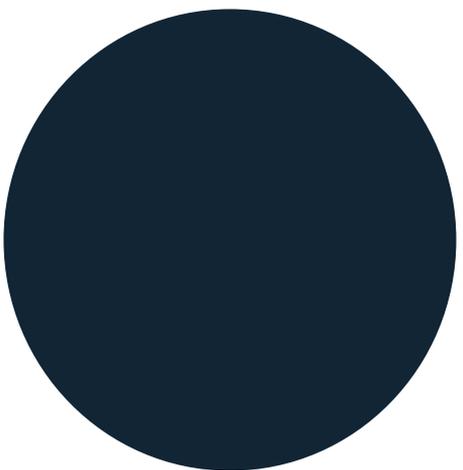
1. Communauté d'agglomération d'Épinal, Rupt de Mad, Aubrac Margeride, Territoire du « Grand Auxerrois », Métropole Aix Marseille Provence







La démarche et les résultats de l'atelier des territoires





Parallèlement aux ateliers locaux, une série de rencontres inter-ateliers entre les 6 équipes de la session et la DHUP ont assuré une mise en commun régulière des méthodes et réflexions. Le séminaire de clôture national, prévu au premier semestre 2020, sera l'occasion de présenter à un public élargi les résultats de l'Atelier Guyanais.



Le séminaire de lancement

Le séminaire de lancement (janvier 2018) a réuni une large palette d'acteurs et a permis de présenter la démarche, en s'appuyant sur des interventions thématiques d'acteurs locaux.



L'atelier 1 : approche sensible, intuitive et partagée du territoire

L'atelier 1 (avril 2018) a abouti à l'élaboration d'un diagnostic partagé et la formalisation de 6 "promesses de l'eau" après une visite de sites.



La démarche : 3 ateliers, un travail d'échanges continu

Pendant un an et demi, la démarche a donné lieu à 3 ateliers de coproduction sous forme de visites de terrain ou de tables rondes et tournantes avec les acteurs institutionnels politiques, techniques, associatifs ainsi que le grand public. Le séminaire de clôture prolonge la démarche, en ouvrant la réflexion à un maximum d'acteurs locaux.

L'atelier 2 : énoncé de la stratégie territoriale

L'atelier 2 (octobre 2018) a été l'occasion de tester ces promesses auprès de différents publics, en interrogeant la pertinence des périmètres proposés et le niveau de maturité des projets en cours. Un dispositif inédit de tables longues recouvertes de grandes cartes du territoire à plusieurs échelles a offert un support de discussion adapté à chaque contexte.



L'atelier 3 : formalisation de la mise en oeuvre de la stratégie

L'atelier 3 (avril 2019) a pour sa part permis d'affiner la stratégie politique esquissée en inter-atelier : la création d'un Pôle d'Excellence de l'eau, visant la mise en cohérence de l'ensemble des projets et acteurs en lien avec la ressource en eau et à formuler les premières fiches-action.

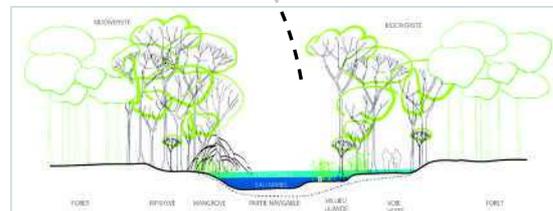




Criques, canaux et interface littorale

“Du réseau discontinu à la trame multifonctionnelle”

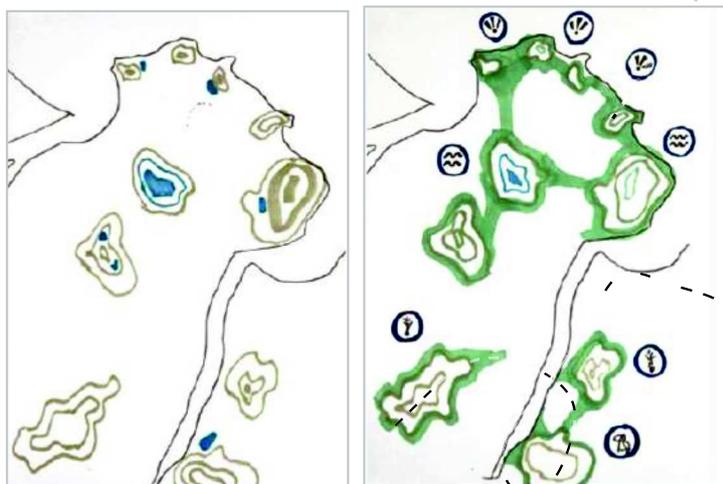
Le réseau de criques et canaux constitue une ressource disposant d'une importante capacité d'usages dont la fonction a évolué au fil du temps (écoulement des eaux, navigation puis entretien à minima avec le développement du réseau routier...). La combinaison de la croissance de la population et des effets du changement climatique redonne toute son importance à la fonction hydraulique des criques et des canaux. Le réseau existant détermine une trame dont la multifonctionnalité pourrait être amplifiée en termes de mobilité, de loisirs, de biodiversité....



Calque d'études: vers une trame hydraulique multifonctionnelle

Topographies et paysages

“Du relief comme décors aux réserves naturelles”



Calques d'études illustrant le passage du relief comme décor aux réserves naturelles urbaines spécialisées.

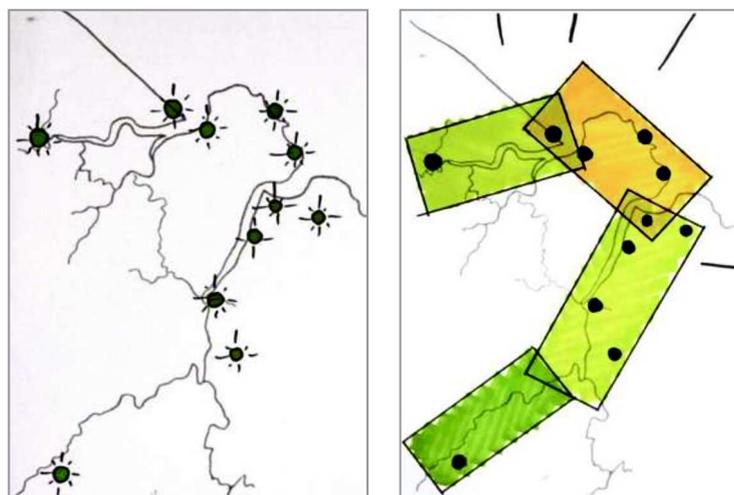
Les reliefs des lacs et monts constituent un arrière-plan qualitatif permettant de se repérer. Les usages sociaux d'autrefois ont été perdus mais une réappropriation semble souhaitée. Les initiatives proposées pourraient former un grand réseau de réserves naturelles urbaines qui viendrait en appui du cadre de vie de l'agglomération de Cayenne.



Eau et tourisme

“Des initiatives isolées à l'expérience amazonienne”

L'offre touristique apparaît peu structurée avec une accumulation d'initiatives isolées sans visibilité d'ensemble. Il importe de les coordonner afin de faire du tryptique Forêt, Fleuves, Littoral, le creuset d'une expérience de la densité, de la profondeur et de la vastitude pour les touristes et pour les habitants.



Calques d'études illustrant le passage d'initiatives isolées à l'expérience Amazonienne

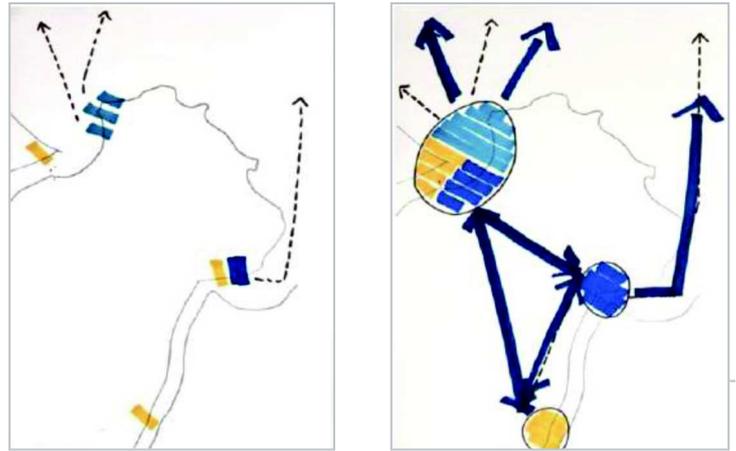
Atelier 1: les 6 promesses de l'eau

A la suite de la visite de sites, et de coups de sonde auprès de "figures" locales, l'équipe a présenté en séance 6 axes de lecture, offrant une vision transversale intégrant les changements d'échelles nécessaires dans la définition d'une stratégie de territoire. La thématique "crique, canaux et littoral" a été identifiée comme l'enjeu majeur lorsque la promesse "société et savoirs" s'est imposée comme indispensable à la mise en oeuvre des 5 autres.

Economie et maritimité

"Des concurrences de bords de mer au système portuaire"

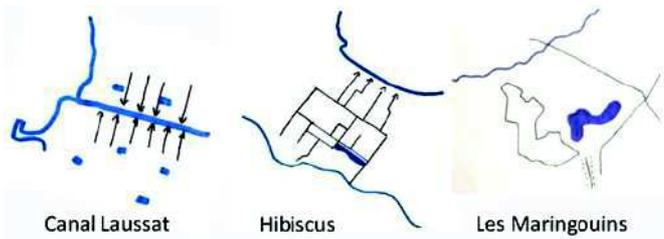
Le système portuaire regorge de possibilités mais souffre d'une absence de hiérarchie et d'un système de chaîne logistique performant. Il y a concurrence entre les différents équipements alors que le potentiel concerne le développement économique international lié au commerce, à la pêche, à la plaisance, au tourisme. Cela nécessite de clarifier un positionnement ainsi qu'une stratégie locale et régionale. ,



Calques d'étude: passage des concurrences de bord de mer au système portuaire

Vivre avec l'aléa

"De la défiance à la cohabitation"



Les espaces d'eau peuvent être des supports qualitatifs pour l'aménagement des quartiers si les aléas sont préalablement pris en compte. La morphologie de Cayenne intégrait autrefois le risque d'inondations, avec des îlots relativement verts, limitant les ruissellements et capables de stocker la ressource. L'espace urbain s'est imperméabilisé et une approche plus intégrée de l'aléa doit permettre de repenser un habitat plus résilient face au risque avec son environnement.

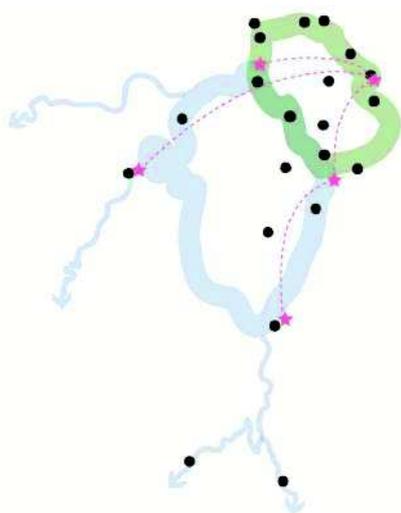
Société et savoirs: un thème transversal

"L'eau sur le territoire, de la méconnaissance à la compréhension"

La sensibilisation à l'environnement et à la thématique de l'eau soulève la question de la formation et de l'éducation pour la maîtrise de cette ressource. Ce thème d'actions interroge les enjeux d'acquisition des savoirs, de capitalisation des expériences et la manière dont le projet urbain constitue une opportunité d'acculturation.

L'anneau vert : vers la constitution d'un parc domestique

L'anneau vert se base sur les différents signaux de changement observés le long du littoral de Cayenne et Rémire-Montjoly. Un chapelet de projets réalisés (pointe Buzaret) ou en réflexion (Corniche Guyanaise) y préfigurent une continuité évidente jusqu'à la Crique Fouillée, véritable corridor de biodiversité cristallisant de nombreux enjeux. Il questionne la zone urbaine dans son épaisseur et sa résilience face aux risques. Ponctué de monts et zones humides, l'anneau vert présente un potentiel de parcs naturels d'accès quotidien ou "parcs domestiques" (Fort Cépérou, Pointe Buzaret, Montabo, Crique Morthium, salines de Montjoly, etc.). Son échelle est donc plus réduite que celle de l'anneau bleu.

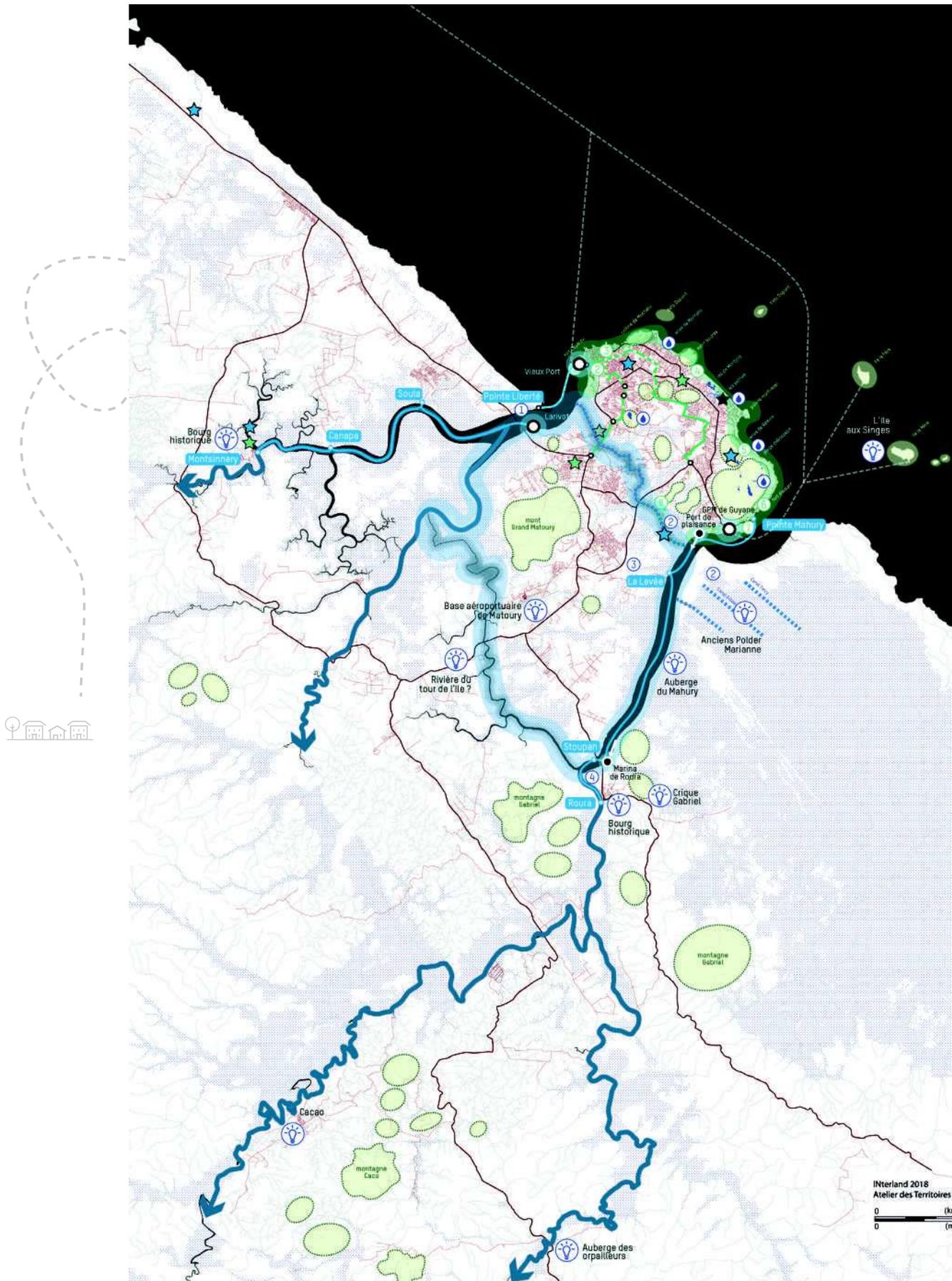


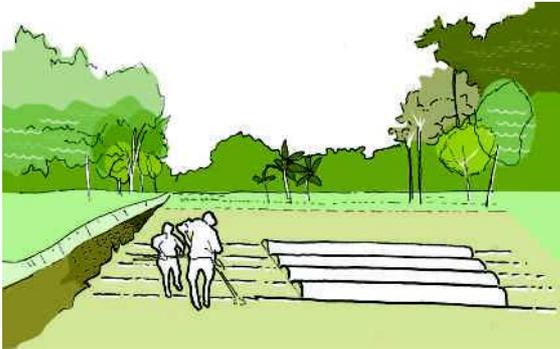
L'anneau bleu : vers la constitution d'un parc touristique

La Crique fouillée et la Rivière du Tour de l'île dessinent un "anneau bleu" qui pourrait être le support d'un réseau de distribution à plus grande échelle, impliquant les communes éloignées de la ville-centre et fédérant un ensemble de projets attractifs pour les loisirs et le tourisme. Il renvoie en effet à une pratique différente du territoire et pourrait devenir le support de l'offre touristique. En donnant accès à des sites qui restent encore méconnus, il délimite un "parc touristique". Il questionne l'expérience fluviale de l'identité amazonienne avec la potentielle mise en œuvre d'une navette fluviomaritime reliant Cayenne/Montsinéry - Rémire-Montjoly/Roura. Par ailleurs, il repose sur les deux traverses de la Crique Fouillée et du Tour de l'île, potentiels supports multifonctionnels (déplacements doux, loisirs...). Il questionne par ailleurs le potentiel touristique des zones humides (polders Marianne et Vidal, marais Leblond, Petit Cayenne...). L'échelle de l'anneau bleu permet également de réinterroger le système portuaire et d'évoquer les dynamiques de projets autour de la construction de nouvelles marinas (Roura).

Atelier 2 : la figure des 2 anneaux

L'atelier 2 a fait émerger une figure structurante composée de deux anneaux combinant les 6 promesses et mettant en relation de nombreux projets en études ou en cours de réalisation sur le territoire de la CA CL.





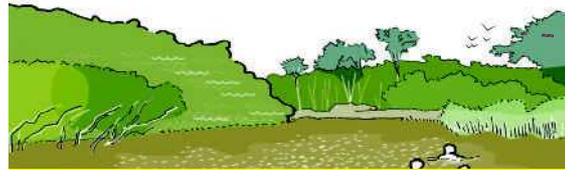
UNE AGRICULTURE VIVRIERE
A PROXIMITE DES QUARTIERS



UN LIEU DE DESTINATION EXCURSIONS
ET SEJOUR FAMILLES



DE NOUVEAUX MODES
DE PRODUCTION D'ENERGIE



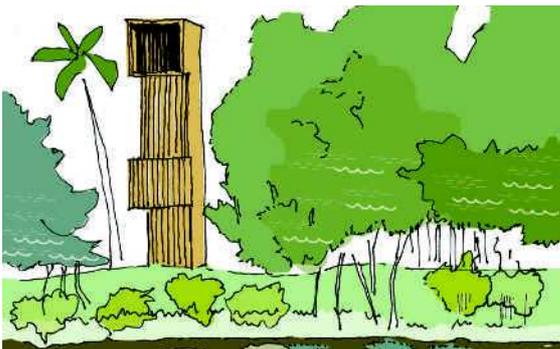
UN ESPACE PRIVILEGIE
DE LOISIRS ET BAINNADE



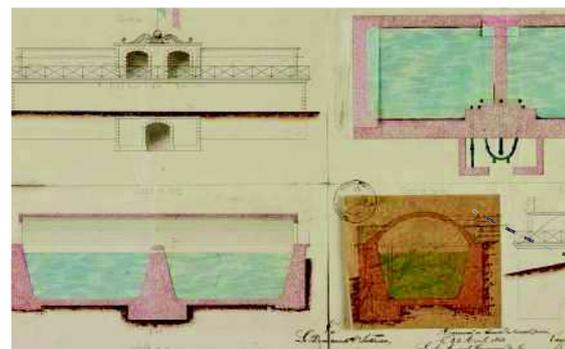
UN RESEAU DE MOBILITES FLUVIO-TERRESTRE
A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION



UN RESEAU POUR L'ECONOMIE



UN SUPPORT DE CONNAISSANCES ET
DE VALORISATION CULTURELLE

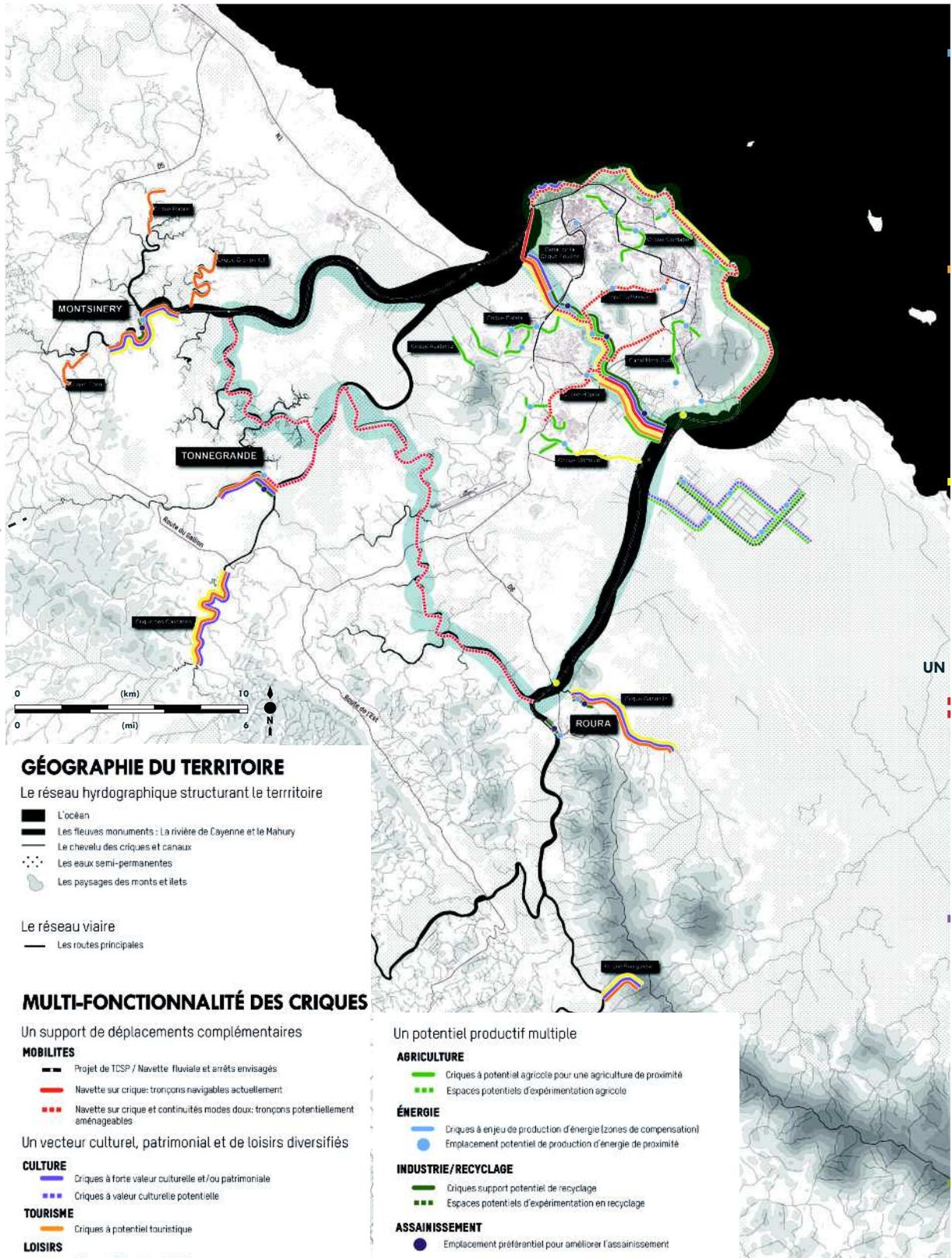


UNE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL ET
DES USAGES EXISTANTS



Atelier 3: la multifonctionnalité de la trame hydraulique

L'atelier 3 a mis en exergue le potentiel de la multi-fonctionnalité du réseau hydraulique, fondement d'une identité territoriale résiliente. La trame hydraulique n'est plus uniquement considérée dans sa dimension technique d'exutoire, mais devient le support d'une multiplicité d'usages (agriculture, loisirs, déplacements, tourisme, culture, industrie, agrément paysager...) mettant en valeur le patrimoine existant, sources de diversification de financements de sa fonction d'écoulement des eaux..





Séquence 1 : le polder réinventé



- Aménagement d'un sentier d'interprétation jusqu'à l'habitation Vidal-Montdélise avec connexion vers le carrefour Vidal (lycée, BHNS, écoquartier...),
- Requalification des polders Vidal rendus accessibles et traversants pour donner accès au Fort Trio: un parcours pédagogique historique et paysager,
- Qualification de la croisée entre la Crique Fouillée et la Matourienne. Vers une aire de relais à vocation touristique (parking, restaurant, location vélo, kayak...),
- Développement d'une offre d'hébergement insolite?

Séquence 2: le quartier-nature

- Développement de nouveaux usages (espaces publics, agriculture maraîchère, jardins partagés, activités sportives, pêche loisirs,...) dans les zones humides,
- Création d'un maillage modes doux avec franchissements de la crique et des marais pour désenclaver les quartiers d'habitation existants (Comou-Combo-Terca et Cabassou) et futurs (OIN Balata Est).



Séquence 3: le bassin versant productif



- Création d'une trame verte et bleue pour le drainage des zones d'activités,
- Prolongement de la trame verte et bleue jusqu'à l'OIN de Balata Est (maîtrise et dépollution des eaux pluviales),
- Aménagement exemplaire dans le cadre du projet d'extension des ZI Collery-Terca sur le plan de la résilience hydraulique,
- Réaménagement du secteur environnant le carrefour avec la Crique Fouillée : sécurisation des traversées, extension du BHNS et création d'un micro-hub de mobilité (fluviale, vélos, TC, ...),
- Création d'un sentier de découverte (faune, flore) du Marais Collery.

Séquence 4: les Marais Leblond

- Création d'un sentier de découverte pédagogique et de mise en valeur de la mangrove (intérêt paysager, rôle d'épuration,...)
- Navigation de loisirs de la crique jusqu'au rond point carrefour
- Traitement des franges situées en limite des zones de développement OIN (Le Larivot, Cogneau,...).
- Mise en place d'un pôle de location de navigation, matériel de pêche,...



Atelier 3 : la Crique Fouillée comme territoire démonstrateur

L'atelier a identifié un territoire démonstrateur à la convergence de nombreux enjeux identifiés pour répondre aux besoins d'une agglomération en croissance. La Crique Fouillée, drain hydrologique majeur rencontrant des problématiques d'entretien et centre géographique, elle concentre 4 typologies paysagères pouvant répondre de manière séquencée à des logiques programmatiques différenciées (espace économique, agriculture, laboratoire de l'habitat en zone inondable, loisirs, valorisation des biotopes,...).

SÉQUENCE 1 LE POLDER VIDAL RÉINVENTÉ

- HABITATION VIDAL MONDÉLICE** Element de programme structurant
- Débord cours d'eau - faible proba (DEAL2018)
- Franchissement à créer
- Hébergement insolite
- Itinéraire de découverte kayak
- Encourager les continuités douces en accroche avec les quartiers
- Ⓜ Centre d'interprétation Vidal Mondélice
- Ⓟ Aménagement d'un parking paysagé et touristique au niveau du restaurant de la matourienne
- Ⓜ Un enjeu de raccordement au pôle d'échanges existant rond point Vidal Mondélice

SÉQUENCE 2 LE QUARTIER-NATURE

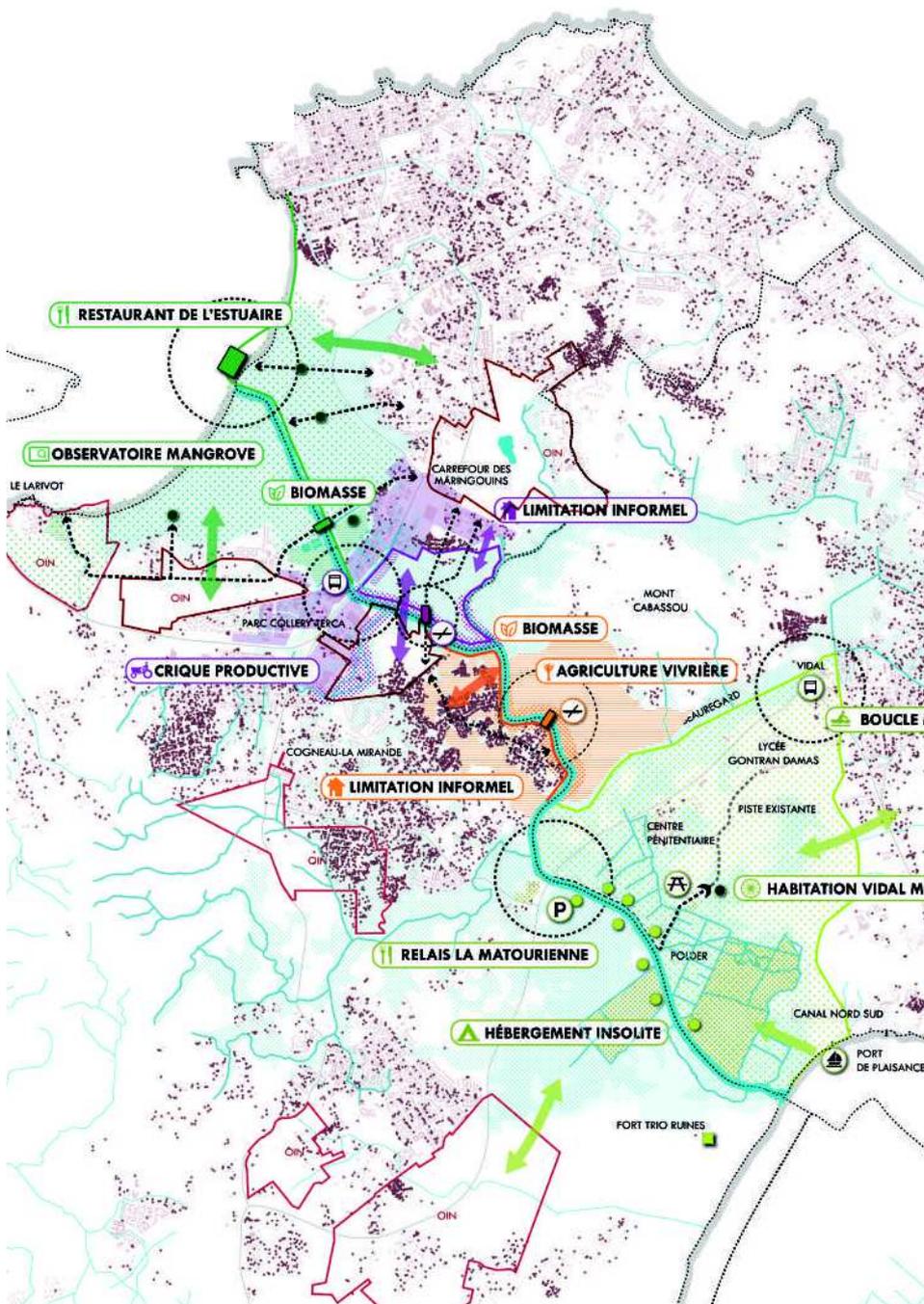
- AGRICULTURE VIVRIÈRE** Element de programme structurant
- Débord cours d'eau - faible proba (DEAL2018)
- Habitat spontané
- Franchissement à créer
- Ⓜ Dégrad à construire
- Encourager les continuités douces en accroche avec les quartiers
- Parcours piéton
- Ⓜ Points de rencontre / programme majeur de la séquence
- Mise en culture des espaces à risques

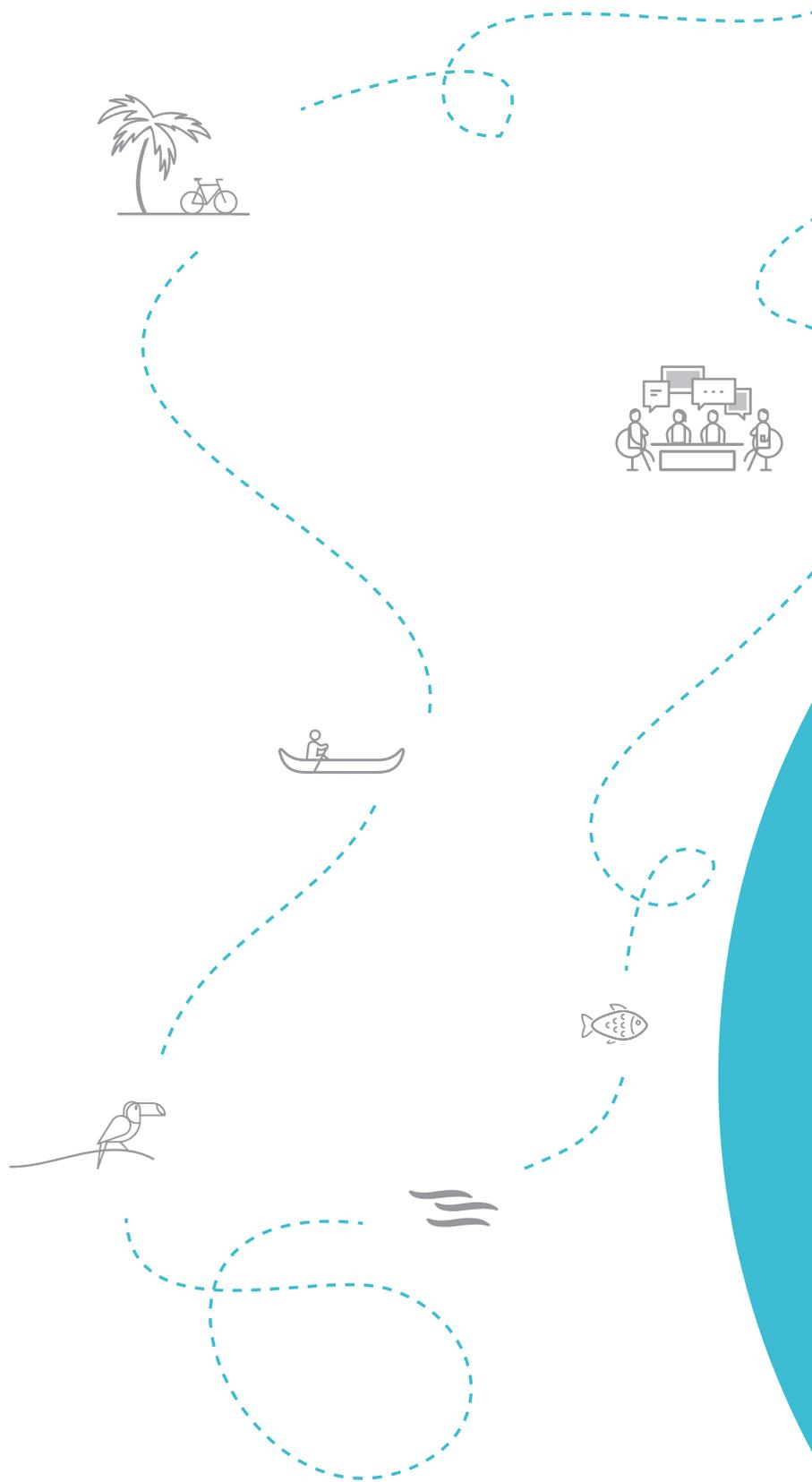
SÉQUENCE 3 LE BASSIN VERSANT PRODUCTIF

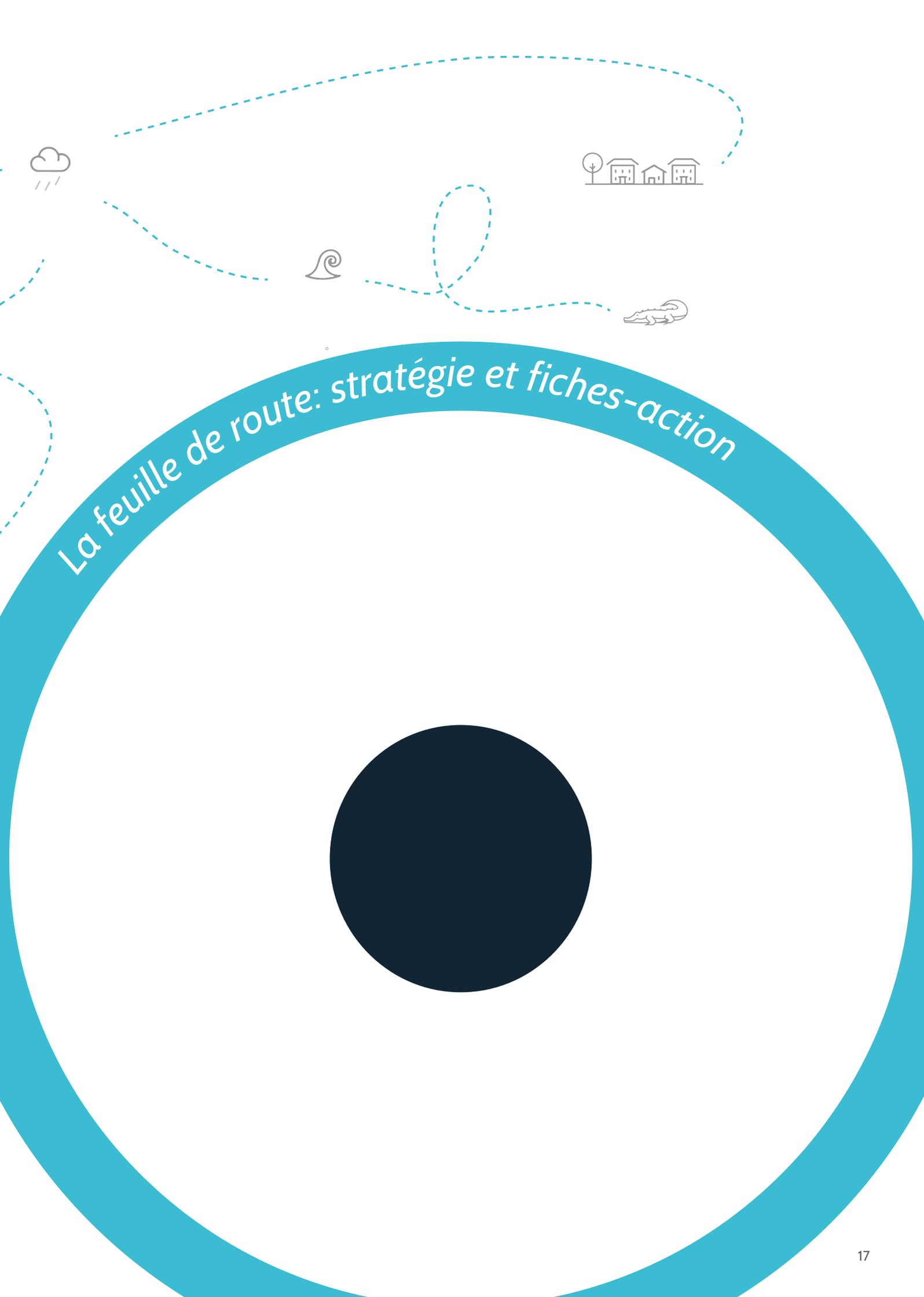
- CRIQUE PRODUCTIVE** Element de programme structurant
- Débord cours d'eau - faible proba (DEAL2018)
- Habitat spontané
- Zone d'activités économiques de Colley Terca
- Franchissement à créer
- Ⓜ Dégrad à construire
- Ⓜ Un enjeu de raccordement au pôle d'échanges existant plus au nord PEM des Maringouins
- Parcours piéton
- Encourager les continuités douces en accroche avec les quartiers
- Ⓜ Points de rencontre / programme majeur de la séquence
- Site à potentiel
- Zone de ripisylve à végétaliser

SÉQUENCE 4 LES MARAIS LEBLOND

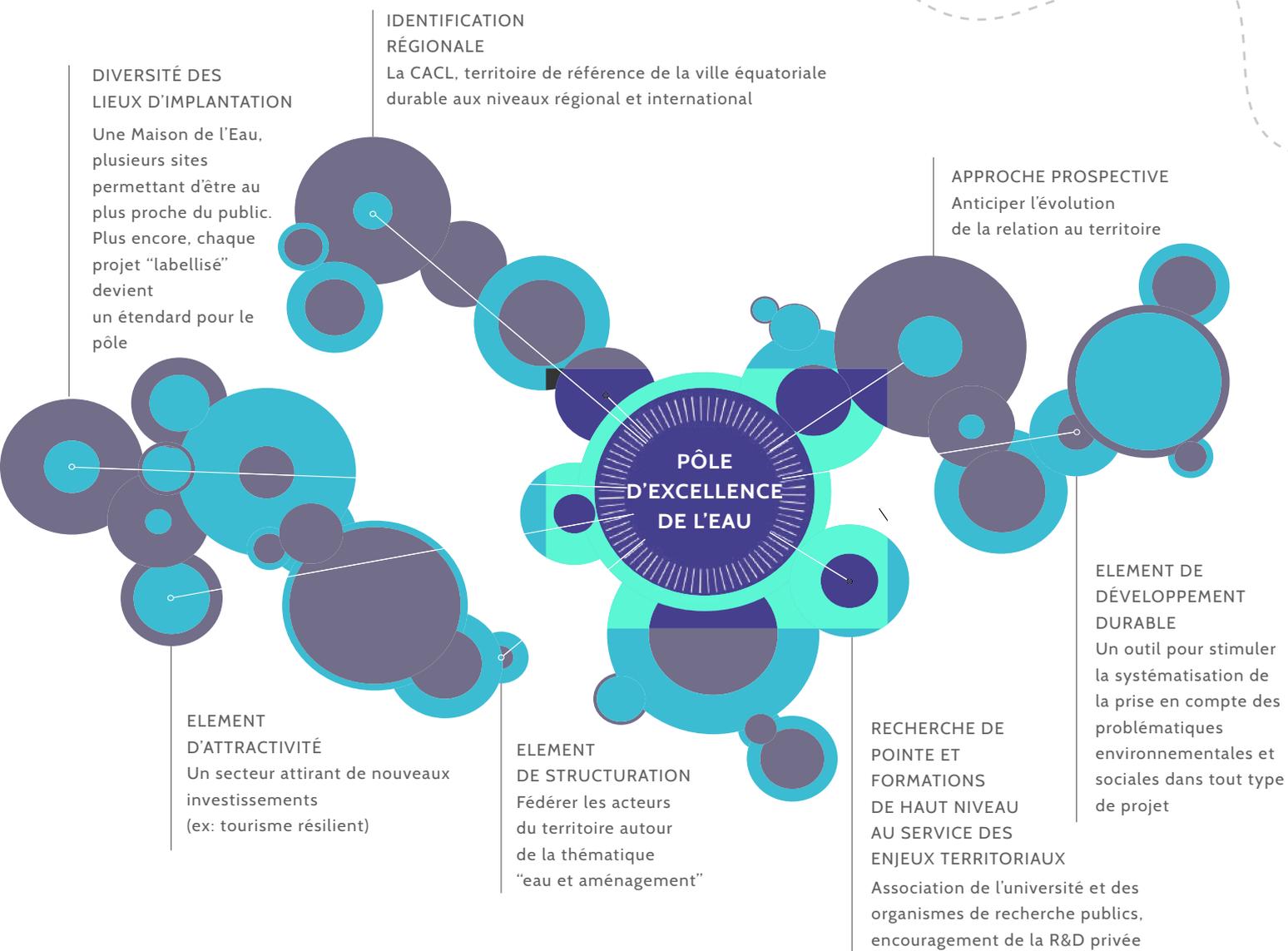
- RESTAURANT DE L'ESTUAIRE**
- Débord cours d'eau - faible proba (DEAL2018)
- Observatoires de la faune et la flore (objets de l'eau)
- Franchissement à créer
- Parcours piéton
- Encourager les continuités douces en accroche avec les quartiers
- Ⓜ Points de rencontre / programme majeur de la séquence
- Site de projet







La feuille de route: stratégie et fiches-action



Stratégie : Vers un Pôle d'Excellence de l'eau

L'atelier 3 a permis d'esquisser une stratégie de pôle d'excellence de l'eau, encourageant une co-construction des projets et une transversalité des réflexions entre enjeux hydrauliques et politiques d'aménagement. Le pôle s'appuie sur l'intensification des fonctions et des usages autour du réseau hydraulique et l'expérimentation en zone inondable.



Tourné vers la rédaction de la feuille de route et des fiches actions, l'atelier n°3 a permis de tester la pertinence d'une stratégie basée sur la création d'un pôle d'excellence de l'eau pensé comme un facteur de compétitivité et d'attractivité du territoire. Porté par un large éventail de partenaires, il ambitionne d'allier service public, recherche et secteur privé au sein d'une structure de gouvernance visant à :

1/Améliorer la qualité de la ressource et des milieux aquatiques,

2/Favoriser l'accès à la ressource consommée tout comme un accès physique au réseau hydraulique,

3/Anticiper les effets du changement climatique en promouvant des aménagements résilients intégrant au mieux les problématiques hydrauliques.

Il implique la création et la pérennisation d'une gouvernance spécifique (animation d'un réseau d'acteurs, comités de suivi et de pilotage) favorisant la co-construction des projets et la transversalité des réflexions entre les enjeux hydrauliques et les politiques d'aménagement du territoire.

Le « Pôle d'excellence de l'Eau » répond aux objectifs opérationnels suivants :

- Développer et capitaliser des connaissances historiques, culturelles, scientifiques et techniques sur le territoire de la CACL au service de l'amélioration de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques et de l'anticipation des effets du changement climatique,

- Accompagner les acteurs de l'eau (entreprises, usagers, gestionnaires) dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies communes et de projets collaboratifs,
- Promouvoir, suivre et labelliser les réalisations et les projets porteurs d'innovations et créateurs de valeurs pour le territoire à travers le développement de projets pilotes, la recherche d'innovations techniques et technologiques, la création de nouveaux emplois, services et produits d'avenir, le développement de savoir-faire à l'international sur la thématique « Eau, aménagement et changement climatique »,
- Développer des partenariats à l'international et en particulier avec les pays voisins : collaborations scientifiques et industrielles, accueil de chercheurs étrangers, colloques et missions industrielles,
- Appuyer toute initiative visant la sensibilisation/formation des différents publics,
- Faire de la crique Fouillée le territoire démonstrateur d'un projet partagé d'intérêt communautaire et d'une approche transversale des enjeux hydrauliques et des politiques d'aménagement en initiant des actions pilotes sur les OIN de Balata Est et NPNRU à Matoury.

Ce pôle pourrait être localisé au sein de la Maison de l'eau, projet déjà en partie porté par la CACL pour la partie petit cycle, sous la forme d'une annexe consacrée au grand cycle de l'eau et localisée en bordure de la crique Fouillée.





Référence: L'Exposition «Au fil de l'eau : le patrimoine des rivières en Nouvelle-Aquitaine»

La loi sur l'eau de 1992 consacre « l'eau en tant que patrimoine commun de la nation ». Consciente de la valeur de ce patrimoine, la Région Nouvelle-Aquitaine a engagé en 2017 une réflexion transversale autour de la politique de l'eau. Il est rapidement apparu que, si l'état des lieux était aujourd'hui posé d'un point de vue environnemental et économique, la dimension culturelle de l'eau était, elle, sous-exploitée. En 2018, elle inaugure une exposition ouverte à un large public, après avoir mené des journées d'étude sur le thème « patrimoines de l'eau : ses ouvrages et ses usages ». L'exposition cherchait à faire comprendre comment un cours d'eau implique dans son sillage « de nombreux acteurs qui ont parfois (ou non) des objectifs communs de préservation et de valorisation des ouvrages (usines, moulins ...) et des usages (maintien de la biodiversité...) ».

Elle présente un patrimoine varié, rural et urbain, technique et industriel, qui témoigne aujourd'hui de ce rapport étroit entre l'homme et la rivière, autour de 3 thèmes : transports et navigation, franchissement, exploitation de l'énergie et offre un focus par cours d'eau de la région.



Panneaux focus de l'exposition



Panneaux consacrés à la fonction "transport et navigation"



Panneaux consacrés à la fonction "franchissements"

Axe 1 : Favoriser la multifonctionnalité de la trame hydraulique

Les fiches qui suivent visent à remettre la trame hydraulique au coeur du territoire, en en faisant le support d'un large éventail de fonctions. La superposition des usages, publics ou privés, doit permettre d'assurer l'entretien des sites en finançant (curage, espaces verts...)

Fiche-action n° 1 : Inventaire du patrimoine hydraulique sur la crique Fouillée

La fiche action est une étude scientifique historique des objets et usages de l'eau (recensement, étude, partage et valorisation des connaissances) prenant en compte l'aire délimitée et les différents patrimoines (architectures, paysages, génie civil, savoir-faire) du bassin de la crique Fouillée.

Au-delà d'une potentielle valorisation urbaine et paysagère (équipement totem, contribution à la réflexion sur le « génie du lieu » et l'identité des espaces...), ainsi qu'en termes d'accessibilité et de multifonctionnalité (pratiques de pêche, de baignade, etc.), l'étude vise à permettre une ré-actualisation des relations homme/eau et techniques historiques de gestion pluviale pour mieux les intégrer aux réflexions contemporaines. Elle permet aussi de remettre au centre de la réflexion la dimension culturelle de la trame hydraulique.

Ce travail, potentiellement illustré par des croquis et photographies, pourrait donner lieu à une exposition sur l'évolution du génie et des usages de l'eau sur le territoire de la CACL. Cette dernière pourrait potentiellement se dérouler entre les murs de la future «Maison de l'eau» de la CACL.

Si la zone d'étude sera d'abord limitée au bassin versant de la Crique Fouillée, elle permettra de définir, à terme, une méthodologie pour l'ensemble du territoire Guyanais.

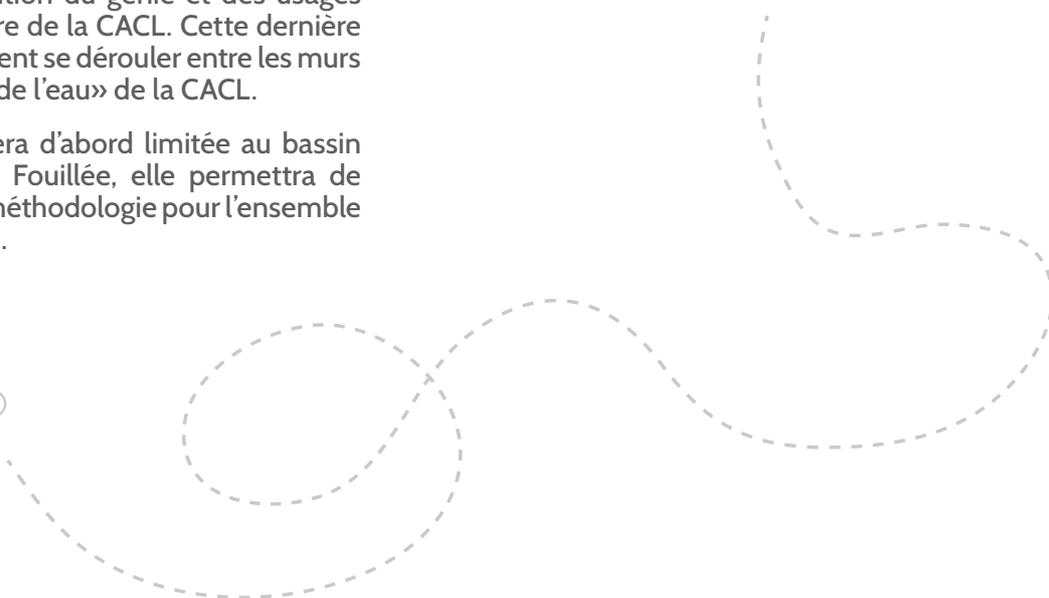


Description de l'action :

- I - Recensement des ouvrages et usages sur le bassin versant de la crique Fouillée.
- II - Etude historique et fonctionnement.
- III - Communication (lien avec la Maison de l'eau).

Territoire concerné : Bassin versant de la crique Fouillée.

Chef de file envisagé: CTG





Références: les exemples locaux proposant un rapport vertueux entre eau et aménagement

La Guyane offre un certain nombre d'aménagements exemplaires, qui constituent néanmoins encore l'exception sur le territoire. On peut ainsi citer des opérations récentes et iconiques, à l'instar de l'espace public aménagé autour du bassin de rétention du quartier Hibiscus, ou l'esplanade L. Baudin à Saint-Laurent-du-Maroni. L'appropriation de ces espaces, source de fraîcheur et lieux de rencontres, démontre la pertinence de s'appuyer sur la trame hydraulique, naturelle ou artificielle, pour constituer la trame urbaine. Il apparaît en outre intéressant d'ouvrir la réflexion aux pays voisins, comme le Surinam, qui cultive un rapport à l'eau hérité des Néerlandais.



Parcours de santé autour du bassin du quartier Hibiscus- Cayenne- Stoa Architecture



Noue aménagée-Rond point Mirza- Cayenne



Parc et parcours sportif de la crique Morthium- Matoury



Bassin de rétention structurant un parc Balata- Matoury



Projet d'aménagement du Canal Laussat- Cayenne- Travaux en cours



Parvis de l'école J. Macé- Vue sur la crique Montabo- Cayenne



Sentier des Salines- Rémire- Montjoly



Pointe Buzaret- Cayenne



Eco quartier G. Othily- Rémire-Montholy



Opération «Ma Guyane Nage»- Maripasoula



Esplanade L. Baudin- Saint Laurent du Maroni



Aménagement des quais de la Van Sommelsduck kreek- Paramaribo- Surinam



Fiche-action 2a: Schéma de référence pour une trame hydraulique multifonctionnelle en zone urbaine



Les ouvrages de gestion des eaux pluviales naturels (talweg, cours d'eau/criques) et artificiels (canaux, bassins de rétention) nécessitent un entretien coûteux pour préserver leur capacité d'écoulement en raison du développement de végétation invasive. Ils sont souvent relégués en limite des zones urbaines et ne sont pas intégrés aux espaces publics. La difficile mobilisation des financements pour entretenir ces ouvrages accentuent leur dégradation ce qui génère des nuisances visuelles et un danger (potentiel ou réel) pour la population (végétation envahissante, présence de serpents...).

En outre, il est apparu que ces mêmes ouvrages (criques, bassins, canaux) étaient bien souvent considérés sous un angle uniquement technique. Ils en viennent à constituer des espaces enclavés et enclavants pour le territoire (exemple des bassins de rétention grillagés), bien que potentiels supports d'aménagements vertueux pour le cadre de vie. A ce titre, l'exemple du bassin de rétention paysager réalisé dans le cadre de l'éco quartier Hibiscus à Cayenne, support de cheminements doux et en particulier de pratiques sportives, est revenu comme un leitmotiv.

Ces constats ont fait apparaître la mise en multifonctionnalité de ces ouvrages urbains comme un possible facteur de mutualisation des financements dans les opérations d'aménagement. Il s'agit de faciliter *in fine* la réalisation et l'entretien des ouvrages hydrauliques et un apport bénéfique pour le cadre de vie.

Ainsi, un potentiel d'usages pourrait nourrir les réflexions engagées par la CACL dans les zones urbaines sur les thèmes de la mobilité, du tourisme et des loisirs, de l'économie, de l'habitat, de l'environnement et de l'hydraulique.

Les conditions réalistes de mise en œuvre d'une trame multifonctionnelle urbaine sont à explorer afin de mieux comprendre la capacité de ce vaste réseau à servir de nombreux enjeux (eau pluviale, mobilités, loisirs, assainissement) et à limiter les risques (submersion, inondation).

Au sein du réseau hydraulique, la crique Fouillée a été identifiée comme pouvant faire l'objet d'un approfondissement compte tenu de la convergence de nombreux enjeux identifiés à l'échelle de la CACL.

Description de l'action :

Esquisser une démarche prospective de multifonctionnalité des ouvrages en zone urbaine.

1- AMO- Schéma de référence - reconquête de la trame hydraulique urbaine et définition de ses fonctionnalités futures.

a) Benchmark des aménagements hydrauliques multifonctionnels sur l'ensemble de la CACL

- Recensement des ouvrages de gestion des eaux pluviales (canaux, cours d'eau, bassins de rétention, zones d'expansion des crues) présentant une multifonctionnalité (existence d'une voirie ou cheminement doux sur la berge, espaces verts accessibles...),

- Caractéristiques hydrauliques (fluctuations des niveaux d'eau, fonctionnement hydraulique, services rendus...), aspects paysagers, état des aménagements urbains (voirie, mobilier, signalétique...), fréquentation, atouts et faiblesses,

- Coûts/modalités d'entretien, et potentialités d'amélioration,

- Statut juridique, responsabilités.

b) Rédaction d'une charte d'aménagement des ouvrages de gestion des eaux pluviales en zone urbaine (canaux, cours d'eau, bassins de rétention, zones d'expansion des crues) pour assurer leur intégration à l'espace public

c) Réalisation d'un schéma de référence pour l'aménagement multifonctionnel de la crique Fouillée

- Définition des ouvrages de gestion des eaux pluviales existants ou à réaliser et pré-programmation de leur multifonctionnalité,

- Identification de sites propices à la création d'usages de loisirs et étude de faisabilité technique, financière et juridique.

2- Appel à idées ouvert aux associations et aux citoyens pour l'occupation et la gestion de sites pilotes.

La dimension plus opérationnelle du Schéma de référence se traduirait par une implication de la société civile dans l'occupation et la gestion de sites pré-identifiés et proposés comme espace d'expérimentation. Un appel à idées serait lancé afin de retenir des propositions d'occupation, d'usages et de valorisation de la trame hydraulique.

Territoire concerné : Ensemble de la CACL

Modalités de mise en œuvre : à préciser



Référence: les refuges pré-urbains, Bordeaux métropole

Conçu par l'association Le Bruit du frigo et porté majoritairement par Bordeaux Métropole, le projet des Refuges périurbains vise à construire un ensemble de «refuges» permettant, à terme, de faire le tour de la métropole à pied avec des étapes possibles dans des hébergement originaux. Avec 11 refuges installés depuis 2010, la Métropole offre aujourd'hui une véritable attractivité à des zones jusque là peu valorisées pour un tourisme de proximité. Installées sur des sites « remarquables » de l'agglomération, ces œuvres architecturales uniques sont conçues dans une approche sensible de leur environnement naturel : elles incarnent, chacune à leur manière, le charme singulier du paysage dont elles s'inspirent. Leur confort sommaire (ni électricité, ni eau) permet une immersion totale dans l'environnement dans lequel elles s'inscrivent.

Ouverts chaque année du 1er mars au 30 novembre, la popularité des Refuges ne cesse de s'affirmer, tant auprès des habitants de la Métropole, des randonneurs et des visiteurs de passage, invités à occuper gratuitement ces hébergements insolites pour une nuit.

Une telle initiative peut servir d'inspiration au territoire de la CACL, en s'appuyant sur la culture du carbet, pour valoriser des territoires peu connus. Pour assurer la préservation des sites, on peut imaginer une gestion publique-privée.



Neptunea



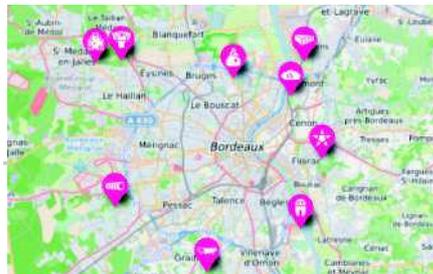
La nuit américaine



Le nuage



Le haut perché



Implantation des refuges sur l'agglomération
créant une «boucle verte»



Le tronc creux



La Belle étoile



Les Guetteurs



Le prisme

Fiche-action 2b : Schéma de référence pour une trame hydraulique non urbaine pour le tourisme de proximité

Face à la demande et au manque identifiés d'accessibilité aux milieux naturels, il s'agit de questionner l'attractivité du territoire en terme de loisirs et au niveau touristique, en établissant d'abord un état des lieux des ouvrages et activités existants, qu'ils soient publics (dégrads, aménagements de bord de crique) ou privés (bases de loisirs, tour operator...).

L'examen des atouts et faiblesses de ces différentes installations permettra de rédiger un guide technique pour chaque type d'activités de loisirs dans l'idée d'en assurer la pérennité, l'attractivité, mais aussi de garantir le respect des normes.

Enfin, il s'agira d'établir un schéma directeur de développement des activités de loisirs, visant à encadrer et encourager le développement du secteur sur le territoire.

Description de l'action :

1 - Etude : Potentialités de mise en valeur de la trame hydraulique pour des usages de loisirs.

a) Benchmark des aménagements existants

- Identification et diagnostic des usages de loisirs (baignade, base de loisirs nautique, dégrads, pêche, sentiers pédestres, aires de pique-nique ou jeux, restauration/hébergements...) sur la trame hydraulique : caractéristiques des sites (type de plan d'eau, qualité de l'eau, nature des berges...), état des infrastructures, accessibilité, gestion (publique, privée, informelle), entretien (coût, exploitant, rentabilité des sites privés), aspects juridiques, fréquentation, satisfaction des usagers...

- Potentiel d'amélioration, mise en conformité et coûts associés (investissement et entretien) des sites étudiés

b) Schéma de développement des activités de loisirs

c) Rédaction d'un guide technique pour la mise en œuvre d'usages de loisirs sur la trame hydraulique (détails des contraintes techniques pour les différents types d'usages, aspects juridiques et administratifs, coûts d'investissement et subventions mobilisables, modalités de gestion (site payant/gratuit, exploitation en régie ou externalisée)

2 - Appel à idées ouvert aux associations et aux citoyens pour l'occupation et la gestion de sites pilotes.

Territoire concerné : Territoire de la CACL

Modalités de mise en œuvre : à préciser



Plage du camping de la Mangrove- Montsinéry-Tonnégrande



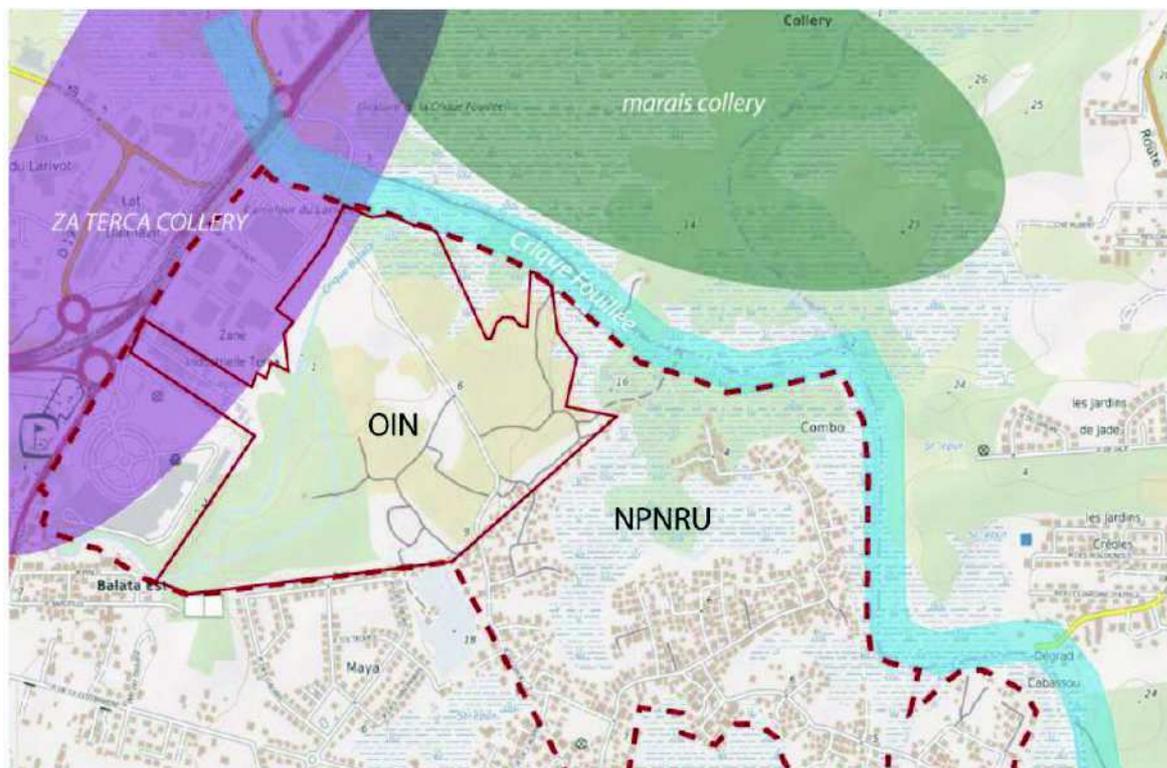
Base nautique de Montsinéry-Tonnégrande



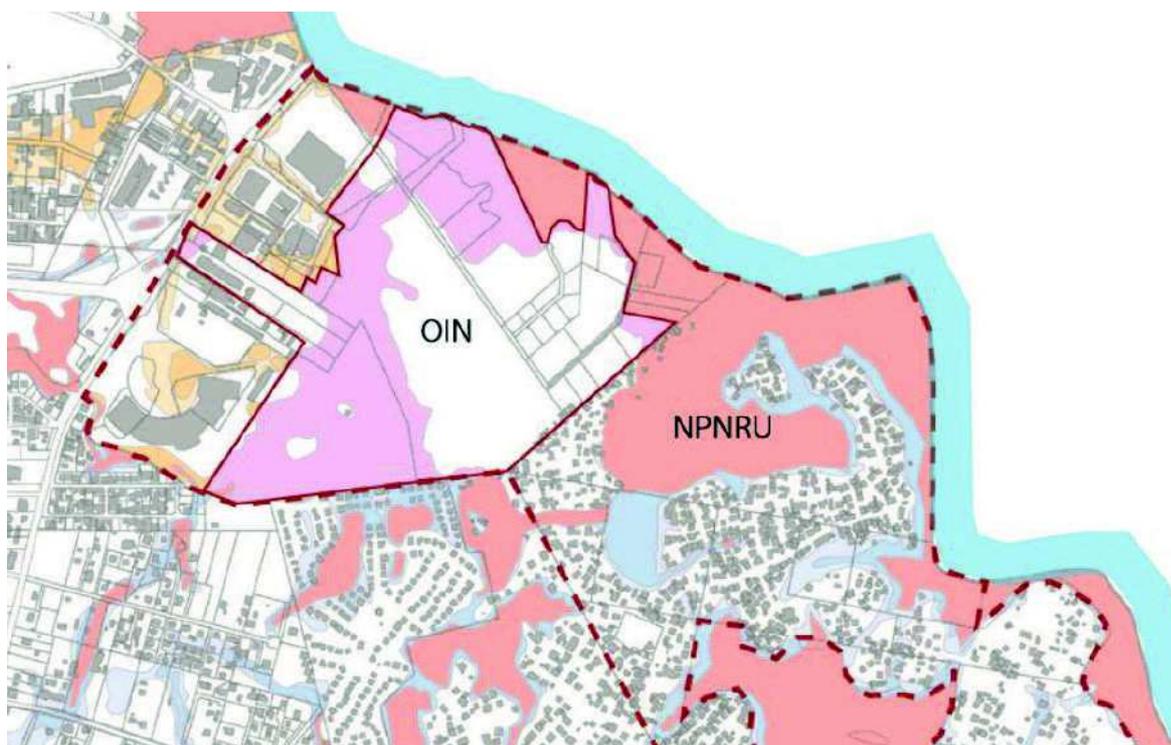
Auberge du Mahury- Roura

Balata-Est, secteur d'expérimentation envisagé

Dans l'idée de donner une dimension plus opérationnelle à l'atelier, un secteur pilote a été proposé lors des ateliers pour exprimer l'axe «vivre en zone inondable». A la croisée de nombreux territoires de projet et présentant une vraie richesse écologique, le secteur Balata-est/ Terca-Comou-Kombo apparaît être un terrain de jeu idéal pour la mise en oeuvre d'opérations exemplaires mixant les fonctions.



Un secteur stratégique à la croisée de typologies différenciées: ZA Collery, Habitat informel de Terca-Comou-Kombo, Zone naturelle remarquable (Nr) des Marais Collery (PLU Cayenne)



Un périmètre OIN soumis à réglementation spécifique

La révision en cours du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) constitue l'occasion de redéfinir les modalités de valorisation des zones soumises à aléa. Le Pôle d'Excellence peut ainsi non seulement contribuer à lancer une étude exploratoire (aspects financiers, techniques, réglementaires), mais aussi potentiellement appuyer diverses expérimentations sur le terrain, en priorité sur le secteur OIN Balata Est/NPNRU.

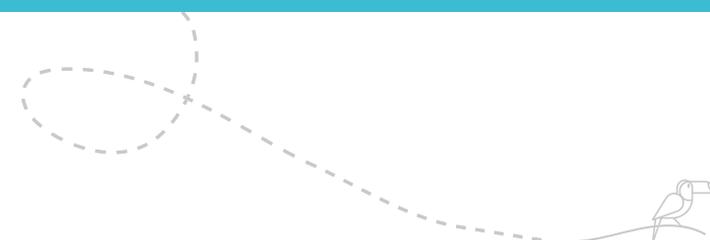
Fiche-action n° 3 : Etude de faisabilité pour des aménagements résilients en zone inondable

L'atelier des Territoires a permis de constater que les voies d'eau et les zones d'expansion de crue avaient progressivement été reléguées à l'état de bas-fonds insalubres. L'aménagement se fait autour de ces zones, sans pour autant pour autant être mises à profit dans dans la politique de développement urbain.

En fait, les aménagements urbains intègrent difficilement l'eau dans leur trame urbaine pour diverses raisons : création préalable des routes terrestres sur les zones exondées, contraintes réglementaires liées à la prévention des risques d'inondation extrêmement rigides, contraintes géotechniques dans les zones basses, milieux humides peu propices à la promenade (marécages hébergeant moustiques, serpents), difficultés à maintenir des plans d'eau ouverts (bassins ou canaux) en raison de la prolifération de la végétation, risques sanitaires et nuisances liés à des rejets d'eaux usées ou décharges sauvages...

La complexité de la problématique foncière en zone urbaine questionne l'opportunité de valorisation de ces espaces, dans un cadre de croissance exponentielle de la population et au regard d'une volonté affichée de limiter l'étalement urbain. A l'instar de quelques pays pionniers et expérimentations métropolitaines ponctuelles, la Guyane pourrait envisager de faire de ces zones des espaces de vie actifs à la programmation diverse (équipements, logements, loisirs, économie...) en étudiant les moyens de mettre en œuvre une telle ambition (création ou adaptation d'ouvrages hydrauliques, bâtiments adaptés, plan de gestion, financement, rôle du PAPI et du PPR...).

Le caractère résilient de l'aménagement implique également une meilleure préparation à une situation de crise. L'adaptation physique d'un site à l'aléa nécessite une organisation adaptée permettant de maintenir des infrastructures et des services opérationnels. (moyens et modalités d'information de la population, moyens de sauvetage, drainage, nettoyage, remise en fonction post-crise,...).



Le secteur central ouest du territoire de la crique Fouillée présente un enjeu d'aménagement stratégique du fait de sa position centrale et en limite de zones aménagées. La conjugaison des projets sur la zone constitue une opportunité forte de questionner la place des zones inondables au cœur de l'agglomération, en remettant l'eau au cœur de la ville et en promouvant une ville plus dense. Parmi eux :

- Le Grand Parc Collery-Terca porté par la CACL.
- Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de Matoury Terca-Comou-Kombo porté avec la Ville de Matoury,
- L'OIN Balata Est opéré par l'EPFAG (dont le périmètre est inclus dans la zone NPNRU).

En outre, la richesse du biotope du Marais Collery, comparée à celle des Marais de Kaw par les scientifiques, ouvre des perspectives en terme d'aménagement à visée pédagogique et d'accès à la nature du quotidien.

Description de l'action :

L'action consiste à réaliser une étude technique, financière, et réglementaire d'aménagements résilients en zone inondable sur le territoire démonstrateur Crique Fouillée (zone Collery-Terca-Comou-Kombo). Le périmètre de l'étude portera sur le bassin versant du secteur central ouest de la crique Fouillée et son exutoire jusqu'à la rivière de Cayenne.

L'étude est aujourd'hui prévue dans le cadre du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) d'intention de la CACL.

Territoire concerné :

Zone Collery-Terca-Kombo-Comou

Chef de file envisagé : CACL dans le cadre du PAPI d'intention.

Références: Construire en zone inondable



De nombreux exemples de constructions en zone inondable offrent des pistes de réflexion intéressantes, lesquelles doivent bien sûr être considérées dans un contexte équatorial.



Jardin Nouvel'R- Saint-Pierre-les-Corps



Matra- Romorantin



Matra- Romorantin



Constructions sur pilotis- Rémire-Montjoly



Village flottant- Pressac



Logements sociaux- L'Aumône- Saint-Ouen



Zac Seine Gare Ardoinese, Vitry-sur-Seine



La ZAC des Papeteries de Bretagne- Rennes



Zac Seine Gare Ardoinese
Vitry-sur-Seine



ZAC Chanteraine- Alfortville



Joinville-le-Pont, Centre de secours modulaire

Fiche-action n°4 : Expérimentations sur concours d'aménagements en zone inondable

L'atelier des Territoires a mis en exergue la question de la pertinence d'une potentielle valorisation des zones urbaines inondables dans un cadre de croissance exponentielle de la population et de volonté affichée de limiter l'étalement urbain.

Au regard des conclusions futures de l'étude de faisabilité technique, financière et juridique d'aménagement en zone inondable, il apparaît intéressant d'encourager une expérimentation constructive sur une zone réduite du secteur stratégique de l'OIN Balata est/NPNRU Terca-Comou-Kombo.

Il s'agira de rechercher des pistes d'innovations adaptées au contexte équatorial et social local, pouvant servir de modèle pour les opérations à venir en rentabilisant au maximum les gisements fonciers. Cette expérimentation, menée sur une zone réduite, contribuera à conforter le positionnement d'excellence de la CACL sur la thématique « Eau, aménagement et changement climatique » et la volonté affichée de devenir un fer de lance de la ville équatoriale durable.

Les études préalablement menées et citées plus haut contribueront à définir la zone la plus pertinente pour ce type de projet, au vu du projet urbain considéré dans sa globalité.

Description de l'action :

Au regard des différentes études menées dans le cadre du PAPI d'intention, de l'OIN Balata Est et NPNRU, il s'agira de lancer un concours restreint pour la définition d'un schéma d'aménagement de la zone d'expérimentations identifiée.

Les orientations données seront également issues de l'étude de faisabilité (Fiche-Action n°3). Ce schéma déterminera une série de projets pour lesquels des études pré-opérationnelles et opérationnelles devront être menées.

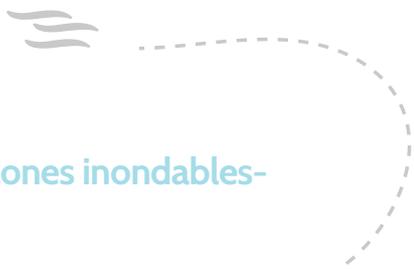
Des marchés de travaux seront lancés avec un objectif d'exemplarité du chantier en zone inondable.

Territoire concerné :

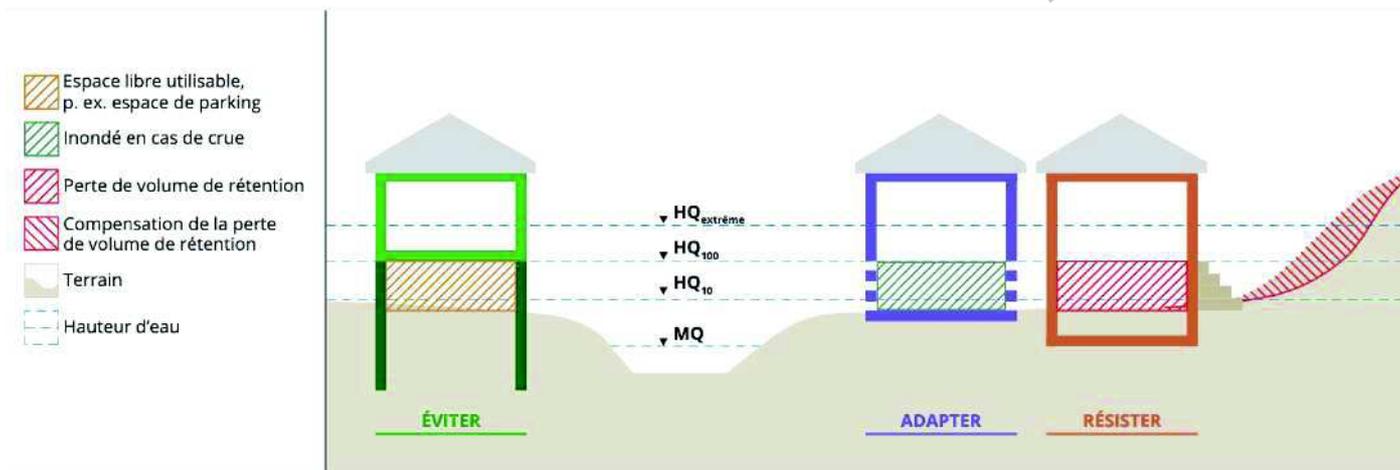
Zone Collery-Terca-Kombo-Comou

Modalités de mise en oeuvre : à préciser





Référence à l'international: Guide pour les constructions à l'intérieur des zones inondables- Grand Duché du Luxembourg



3 stratégies de gestion des zones soumises à inondation

Exemples de mise en oeuvre de la stratégie d'évitement:



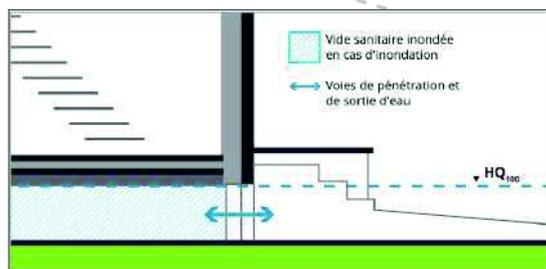
Construire sur pilotis

La construction sur pilotis consiste à maintenir, à l'aide de pieux ou de piliers, l'arête inférieure du bâtiment au-dessus de la zone des plus hautes eaux connues, supprimant tout obstacle à l'écoulement des eaux.

L'espace libre peut servir à des usages non permanents (parkings).

Cette méthode ne nécessite aucune mesure de compensation de volume.

Idem



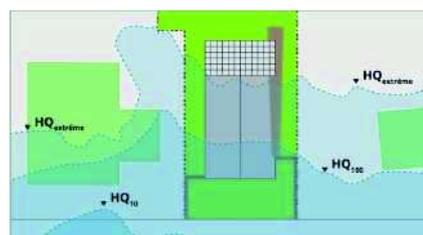
Le vide sanitaire

Pour construire un vide sanitaire, les murs sont érigés à partir des fondations filantes jusqu'au-delà du niveau d'eau nominal. La partie habitable se situe ainsi au-dessus du niveau d'eau.

En-dessous du bâtiment, se crée un volume libre. Lorsque le niveau d'eau baisse, l'eau peut ressortir par les ouvertures et/ou s'infiltrer dans le sous-sol.

Idem

Exemple de mise en oeuvre de la stratégie d'adaptation:

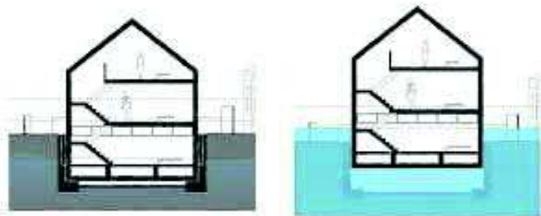


La mise en eau volontaire et contrôlée

La mise en eau crée une contre-pression agissant contre la pression extérieure, réduisant les sollicitations qui en résultent.

Idem

Maison flottante de Marlow



Hors crues

Cas d'inondation

Fiche-action n°5 : Guide d'aménagement des zones soumises à aléa

Au regard des conclusions de l'étude de faisabilité technique, financière et juridique d'aménagement en zone inondable ainsi que des expérimentations menées sur Terca-Comou-Kombo, un guide recensant les bonnes pratiques et écueils à éviter pourra servir de base à une proposition d'évolution du règlement du PPRI sur certaines zones.

En effet, il apparaît impensable d'envisager aujourd'hui le développement d'habitat ou d'ERP, ainsi que des réseaux, sur les zones destinées par exemple à disparaître avec l'érosion littorale. A l'inverse, d'autres secteurs, de par leur positionnement et la maîtrise des enjeux et outils de prévention du risque, pourraient être pré-fléchés et être ouverts à une urbanisation extrêmement encadrée.

Ces études permettraient d'ouvrir le débat entre collectivités et Etat et de poser les conditions d'une évolution réglementaire permettant de prendre en compte les spécificités gyanaises.

Description de l'action :

Guide des bonnes pratiques et écueils de l'urbanisation en zone soumise à aléas (études spécifiques, planning prévisionnels, modes de gestion, grille d'évaluation des coûts prévisionnels d'entretien...)

Pré-fléchage des zones urbaines soumises à aléa pouvant potentiellement accueillir des projets d'aménagement.

Une méthode d'identification des zones devra être élaborée en collaboration avec les acteurs concernés (communes, EPCI, Etat, aménageurs...), suivie d'un travail de repérage sur base documentaire et étude de terrain.

- Proposition d'un cadre réglementaire pour l'urbanisation en zone inondable,
- Proposition d'un zonage spécifique et de modalités d'urbanisation des secteurs soumis à aléas.

Territoire concerné :

Zone Collery-Terca-Kombo-Comou

Modalités de mise en oeuvre : à préciser



